

COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 MAI 2025

Procès-verbal de la Commission consultative pour la qualité de l'air de la Ville de Québec officiellement convoquée et tenue le jeudi 22 mai 2025, de 17 h 15 à 20 h 50, à la salle de réception de l'hôtel de ville de Québec située au 2, rue des Jardins.

Commissaires présents :	▪ Marie-Josée Asselin, présidente de la commission et conseillère municipale du district de Loretteville-Les Châtelains ▪ Louis Martin, commissaire élu et conseiller municipal du district de Cap-Rouge-Laurentien ▪ Mélissa Coulombe-Leduc, commissaire élu et conseillère municipale du district du Cap-aux-Diamants ▪ Jonathan Garneau, commissaire citoyen - Arrondissement de Beauport ▪ Guillaume Thibodeau-Fortin, commissaire citoyen - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles ▪ Lise Potvin, commissaire citoyenne - Arrondissement Les Rivières ▪ Lydi-Anne Vézina-Im, commissaire citoyenne - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge ▪ Salmata Diallo, commissaire citoyenne - Arrondissement de La Cité-Limoilou ▪ Sylvain Chouinard, commissaire citoyen - Arrondissement de Charlesbourg
Partenaires présents :	▪ Philippe Robert, directeur de santé publique de la Capitale-Nationale. CIUSSS de la Capitale-Nationale ▪ Hugues Paris, vice-président Développement durable. Administration portuaire de Québec ▪ Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière. Communauté métropolitaine de Québec ▪ Johanne Elsener, représentante. Organisme Santé Urbanité (Ça marche doc!) ▪ Alexandre Turgeon, directeur général. Conseil régional de l'environnement. Région de la Capitale-Nationale
Représentants du MELCCFP :	▪ Caroline Fleury, directrice régionale du Contrôle environnemental de la Capitale-Nationale ▪ Nathalie La Violette, directrice principale de la qualité de l'air et du climat ▪ Vicky Leblond, directrice des inventaires et de la gestion des halocarbures ▪ Marie-Christine Briand, directrice générale de l'analyse et de l'expertise de l'Est par intérim ▪ Catherine Savard, directrice de la surveillance de la qualité de l'air et du climat ▪ Isabelle Leclerc, directrice du développement industriel durable ▪ Michel Gélinas, directeur des politiques de l'atmosphère
Invités spéciaux :	▪ Samuel Royer-Tardif, directeur Environnement Forestier. Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO) ▪ Guillaume Simard, enseignant au Cégep de Sainte-Foy. Fondateur de Revolv'Air et co-initiateur du projet Limoil'Air ▪ Mathieu Caron, directeur général, Emprises Espaces Urbains
Membres présents de la Ville de Québec :	▪ Stephan Bugay, directeur général adjoint. Services de proximité ▪ Martin Lefebvre, directeur. Service des relations citoyennes et des communications ▪ Carolyne Larouche, directrice. Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg. Prévention et qualité du milieu ▪ Manon Collette, directrice de projet. Service des relations citoyennes et des communications. Secrétaire de la commission ▪ Matthieu Alibert, directeur. Service de la prévention et qualité du milieu ▪ François Légaré, directeur de section. Service de la prévention et la qualité du milieu ▪ Ghislain Breton, directeur de section. Service de la planification, de l'aménagement et de l'environnement ▪ Caroline Auger, conseillère en environnement. Service de la prévention et qualité du milieu ▪ Caroline Gates, conseillère en environnement. Service de la prévention et qualité du milieu ▪ Mélanie Courteau, conseillère à l'information. Service des relations citoyennes et des communications ▪ Gabrielle Dutil, conseillère en environnement. Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement ▪ Christian Bélanger, conseiller en environnement. Service de la prévention et la qualité du milieu

1. Ouverture de la séance

Madame Marie-Josée Asselin, présidente de la Commission consultative pour la qualité de l'air, souhaite la bienvenue aux participants et débute la séance à 17 h 15. Le quorum est confirmé à 17 h 25. Neuf commissaires sont présents.

2. Affaires courantes

2.1. Adoption de l'ordre du jour du 22 mai 2025

L'ordre du jour est déposé pour son adoption. Sur la proposition de monsieur Louis Martin, appuyée par monsieur Sylvain Chouinard, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.2. Approbation du procès-verbal du 27 mars 2025

Le procès-verbal du 27 mars 2025 est déposé pour approbation. Sur la proposition de madame Lise Potvin, appuyée par monsieur Guillaume Thibodeau-Fortin, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Sujets d'actualités

La présidente présente les sujets d'actualité. Le responsable de chaque sujet prend la parole. Voici les faits saillants.

3.1. Axe 3 - Chantiers - Matériaux en vrac | Séance du 27 mars 2025

Madame Caroline Gates présente les faits saillants de l'atelier du 27 mars 2025. L'avancement de l'administration pour l'axe 3 du Plan d'action pour une saine qualité de l'air est aussi présenté. L'atelier a fait émerger 7 orientations misant sur la collaboration, l'innovation, la transparence et l'implication de tous les acteurs dans la gestion des poussières. Chaque orientation est présentée avec son objectif et les mesures suggérées. Voici le tableau récapitulatif.

Axe 3- Chantiers- Matériaux en vrac

Orientations, objectifs et mesures

1. Favoriser la collaboration et la concertation

Objectif : Créer des ponts entre les acteurs pour partager les bonnes pratiques et identifier, ensemble, des solutions.

- Mettre en place des tables sectorielles pour discuter des défis et solutions par secteur;
- Créer des groupes de travail pour stimuler la concertation sans nuire à la compétitivité;
- Collaborer avec les associations professionnelles et participer à des forums ou colloques;
- Valoriser les entreprises exemplaires en publicisant les meilleures pratiques.

2. Impliquer activement les travailleurs

Objectif : Mobiliser les travailleurs comme acteurs clés de la mise en œuvre des mesures d'atténuation.

- Sensibiliser les travailleurs et syndicats aux impacts de la poussière sur la santé;
- Impliquer les contremaîtres pour instaurer des normes et pratiques exemplaires sur les chantiers;
- Encourager les actions concrètes et immédiates pour régler les situations problématiques.

3. Encourager l'innovation technologique pour le suivi des poussières

Objectif : Utiliser les nouvelles technologies pour mieux prévenir, surveiller et intervenir.

- Installer des capteurs de poussières sur les chantiers pour un suivi en temps réel;
- Utiliser des technologies pour identifier les sources de poussières et cibler les interventions;
- Obliger les capteurs sur les chantiers privés avec des seuils d'alerte;
- Sensibiliser les travailleurs à l'aide de ces outils.

4. Ajuster le cadre réglementaire et normatif

Objectif : Garantir des standards de qualité environnementale.

- Définir clairement ce qui constitue une nuisance et les moyens de la prévenir;
- Harmoniser et mettre à jour les standards sur les particules fines, en lien avec les recommandations de l'OMS;
- Impliquer les grands donneurs d'ordres (VDQ, MTQ, etc.) dans la définition des standards;
- Renforcer les exigences du MELCCFP (relevant de la compétence de la Ville);
- Recommander la mise en place de système de management environnemental (ISO 14001);
- Créer des certifications spécifiques pour les entreprises adoptant les meilleures pratiques;
- Inclure des critères de gestion des poussières plus tôt dans le processus de projet ;
- Exiger des plans de prévention et d'intervention lors de la demande de permis;
- Obliger un plan détaillé des piles de vrac dans les zones de construction.
- Utiliser les permis pour mieux gérer l'occupation de la chaussée dans les zones à fort volume.

5. Définir de bonnes pratiques applicables sur le terrain

Objectif : Réduire les émissions de poussières par des actions ciblées sur les chantiers et les matériaux.

- Installer des systèmes de lavage de roues pour les camions;
- Couvrir les tas de matériaux en vrac avant, pendant et après les travaux;
- Améliorer le nettoyage des rues en bannissant les méthodes qui dispersent les poussières.

6. Développer des outils de suivi et de sensibilisation

Objectif : Centraliser les connaissances et faciliter l'accès à l'information pour tous les acteurs.

- Créer une banque de données centralisée sur les mesures efficaces;
- Produire des guides pratiques pour une meilleure gestion des poussières pour les citoyens et entrepreneurs.

7. Intégrer des incitatifs financiers

Objectif : Lier, la performance environnementale à l'aide financière.

- Associer les subventions à des exigences environnementales;
- Créer des crédits d'impôt pour récompenser l'adoption de bonnes pratiques.

3.1.1. Recommandations de la commission par orientation**Orientation 1 | Favoriser la collaboration et la concertation**○ **Mettre en place des tables sectorielles**

Un effort est à faire pour avoir les bons acteurs autour de la table.

Orientation 4 | Ajuster le cadre réglementaire et normatif○ **Explorer la certification ENVISION**

L'opportunité de la Ville est d'explorer la [certification ENVISION](#) pour ses projets d'infrastructure. Cette certification, développée par l'[Institute for Sustainable Infrastructure](#) en partenariat avec la [Société canadienne de génie civil](#), favorise des pratiques durables, notamment en matière de qualité de l'air et de réduction des nuisances. Il est proposé d'inscrire ce sujet à l'agenda d'une séance.

Orientation 5 | Définir de bonnes pratiques applicables sur le terrain○ **Adopter un cadre de référence existant**

L'opportunité de la Ville est d'adopter un cadre de référence existant pour la gestion de tous ses chantiers (incluant le tramway). Les bonnes pratiques sont à inscrire dans les cahiers de charge. L'identification des mesures applicables avec un échéancier est aussi suggérée. L'équipe de la Ville est déjà en action, notamment avec l'utilisation d'appareils portables pour la mesure des particules fines lors de chantiers. Un renforcement de la surveillance sur le terrain est cependant souhaité.

3.2. Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air | Séance spéciale du 23 avril 2025

La présidente demande s'il y a des commentaires en lien avec la présentation du 23 avril 2025. Elle souligne les félicitations recueillies suivant la séance. Elle met de l'avant l'engagement de toutes les parties prenantes ainsi que les accomplissements de l'an 1 du plan d'action, notamment la création de la commission. Madame Caroline Larouche soulève que les recommandations entendues vont permettre de bonifier le plan d'action et que le tout est à présenter ultérieurement à la commission. Lien YouTube pour accéder à l'enregistrement: <https://youtu.be/EETKq81dyOY>

3.3. Sous-comité sectoriel « combustion du bois »

Monsieur Guillaume Thibodeau-Fortin fait un état de l'avancement du projet pilote Primev'air. Ce projet a été annoncé le 8 avril 2025, lors de l'Assemblée générale annuelle du Conseil de quartier de l'Aéroport. À cette occasion, les représentants de la commission ont présenté les effets du chauffage au bois sur la santé, les pratiques recommandées en la matière, ainsi que les grandes lignes du projet pilote, accompagné d'un appel à candidatures. Cinq citoyens ont manifesté leur intérêt à y participer. Une première rencontre avec ces citoyens est prévue pour le 26 mai 2025.

Membres délégués au comité :

Messieurs Louis Martin, Guillaume Thibodeau-Fortin (responsable), et Christian Riel-Roberge (CIUSSS-CP) ainsi que messieurs Guillaume Giroud et François Innes de l'administration.

3.4. Comité de travail QSL

Madame Johanne Elsener présente un état d'avancement du comité de travail QSL. Le mandat est d'élaborer une liste de questions avec des critères pour QSL afin d'obtenir les données nécessaires à une éventuelle opinion de la commission. Le mandat étant terminé, elle souligne qu'un projet de motion a été envoyé au Comité directeur de la commission consultative. Elle explique ce que contient le préambule et la liste des 16 questions du projet de motion.

Membres délégués au comité :

Mesdames Johanne Elsener (responsable) et Salmata Diallo, monsieur Sylvain Chouinard ainsi que madame Caroline Gates de l'administration.

3.4.1. Projet de motion

Au nom du Comité directeur de la commission, madame Marie-Josée Asselin accuse réception du projet de motion du Comité de travail QSL. Elle invite madame Manon Collette à présenter la procédure pour une motion de la commission à l'attention d'une instance de la Ville de Québec. Les prochaines étapes du Comité directeur sont à confirmer. Une rencontre est prévue à cette fin.

Comité directeur de la commission :

Mesdames Marie-Josée Asselin, Carolyne Larouche, Manon Collette et messieurs Stephan Bugay et Martin Lefebvre (directeur responsable du comité).

4. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Les représentants du ministère prennent la parole pour une présentation portant sur le rôle et les responsabilités du MELCCFP, l'encadrement réglementaire, les autorisations environnementales, la déclaration des émissions atmosphériques, le contrôle environnemental ainsi que le réseau de surveillance de la qualité de l'air.

La commission accueille à cette occasion, mesdames Caroline Fleury, directrice régionale du Contrôle environnemental, Nathalie La Violette, directrice principale de la qualité de l'air et du climat, Vicky Leblond, directrice des inventaires et de la gestion des halocarbures, Marie-Christine Briand, directrice générale de l'analyse et de l'expertise de l'Est, Catherine Savard, directrice de la surveillance de la qualité de l'air et du climat, Isabelle Leclerc, directrice du développement industriel durable ainsi que monsieur Michel Gélinas, directeur des politiques de l'atmosphère.

5. Plan d'action pour une saine qualité de l'air | Axe 4

La présidente souligne que l'axe 4 du plan d'action pour une saine qualité de l'air est celui à l'ordre du jour de la séance. Cet axe porte sur l'optimisation des visions ou de stratégies existantes de la Ville de Québec. La Vision de l'arbre est le sujet abordé avec trois présentations complémentaires. Un moment d'échange avec les membres de la commission est prévu.

5.1. Vision de l'arbre de la Ville de Québec

La présidente invite madame Gabrielle Dutil et monsieur Christian Bélanger à présenter la Vision de l'arbre. Ils sont conseillers en environnement à la Ville de Québec. Leur présentation porte sur la forêt urbaine et ses bienfaits sur la qualité de l'air ainsi que sur la [Vision de l'arbre 2015-2025](#) incluant sa mise à jour. Aussi présents à cette occasion, messieurs Ghislain Breton, directeur de section à la planification de l'aménagement et de l'environnement et François Légaré, directeur de section à la prévention et qualité du milieu. Voir les détails dans la présentation du 22 mai 2025.

Deux questions sont posées à la commission en guise de conclusion. Nous convenons d'y répondre suivant la séance.:

1. Quels liens voyez-vous entre la commission et la prochaine Vision de l'arbre? 2. Quels éléments vous semblent incontournables pour la prochaine Vision de l'arbre? Une présentation résumant les 3 phases de modifications réglementaires ainsi qu'un tableau de l'effet de doublement des plantations sont aussi à transmettre aux membres.

5.2. Étude du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO)

Monsieur Samuel Royer-Tardif, directeur Environnement Forestier, est invité à présenter les faits saillants d'une étude du [CERFO](#). Il est accompagné de monsieur Guillaume Simard, enseignant au Cégep de Sainte-Foy ainsi que fondateur de Revol'Air et co-initiateur du projet Limoil'Air. Le thème de la présentation est « *Priorisation des zones de verdissement à partir de la concentration en particules fines à Québec* ». Le [rapport technique de l'étude](#) est à transmettre aux membres de la commission. Voir les détails dans la présentation de la séance du 22 mai 2025.

5.3. Entreprise « Emprises Espaces Urbains ».

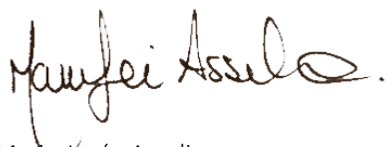
Monsieur Mathieu Caron, directeur général d'Emprises Espace Urbains, est invité à présenter son organisation. Il s'agit d'une offensive d'entrepreneuriat social lancée à Limoilou en juillet 2022. L'entreprise [Emprises Espaces Urbains](#) a été mise en place par des citoyennes souhaitant contribuer à un chantier de requalification et de reboisement des centres urbains. Voir les détails dans la présentation de la séance du 22 mai 2025.

6. Conclusion et mot de la fin

Les dates des prochaines séances sont présentées. Une séance spéciale est prévue le 5 juin 2025. Deux sujets sont à l'agenda : le Plan d'urbanisme et de mobilité ainsi que la Gouvernance pour une saine qualité de l'air avec l'apport de la Commission consultative pour la qualité de l'air. La 6^e séance de la commission est le 25 septembre 2025.

6.1. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, madame Asselin déclare la levée de la séance de la commission consultative à 20 h 50.



Marie-Josée Asselin
Présidente de la commission consultative



Manon Collette
Secrétaire de la commission consultative

APPROUVÉ : À la séance du 25 septembre 2025 de la Commission consultative pour la qualité de l'air